

Nature en ville

La ville est engagée dans une démarche « zéro phyto » depuis 2012 et a obtenu en 2021 le trophée Zéro Phyt'eau pour ses actions de lutte contre la pollution de l'environnement communal !



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers sont aussi concernés par cette loi puisqu'ils ne peuvent plus acheter, stocker et utiliser de pesticides chimiques.

Des prairies fleuries sont mises en place sur la voie Lambert :

- Sources de nourriture pour pollinisateurs, oiseaux et petits mammifères, elles favorisent la biodiversité locale
- Demandent peu d'entretien (1 fauchage par an, pas besoin d'arroser hors période de sécheresse)

Les hôtels à insectes que vous pouvez retrouver dans la ville sont réalisés par les agents de la Ville. Ils ont un **objectif pédagogique** : ils permettent de sensibiliser les Villeparisien.ne.s à la présence d'insectes en ville. Ils ont aussi un **objectif environnemental** : ils favorisent la biodiversité en ville en proposant un abri et un lieu pour la reproduction de plusieurs espèces d'insectes (abeilles solitaires, perce-oreilles, syrphes, coccinelles...).

Les matériaux utilisés sont adaptés en fonction des insectes que l'on souhaite privilégier :

- Des tiges creuses comme les ronces, bambous, pour les osmies ;
- De la paille pour les chrysopes ;
- Des rondins de bois percés pour les abeilles solitaires ;
- Des feuilles mortes et des écorces pour les anthocoris ;
- Des tiges de bois verticales pour les papillons ;
- Des tuiles cassées pour les araignées ;
- De la laine de bois fragmentée pour les coccinelles.

3 compositions végétales ont été installées au Parc Balzac, elles ont un objectif pédagogique avec leurs panneaux correspondants.





Liens utiles

[Guide pour jardiner plus nature](#)

[Fabriquer un hôtel à insectes](#)